



14 février 2019

EXTENSION WALT DISNEY STUDIOS

À la suite de la concertation publique pour le projet d'extension du parc Walt Disney Studios, conduite pendant deux mois fin 2018, par EpaFrance et Euro Disney Associés SAS, les deux maîtres d'ouvrage s'engagent à enrichir le projet d'aménagement avec de nouvelles actions.

Plus d'actions en faveur de la mobilité, de l'emploi et du confort des riverains

280 personnes aux réunions publiques, 8 000 visiteurs sur la page projet dédiée, 7 000 autres sur le site internet de la concertation, près de 500 questions posées et autant de réponses données, 865 personnes interviewées dans le bus itinérant... Les chiffres l'attestent, la concertation préalable qui s'est déroulée du 22 octobre au 22 décembre 2018 a permis une forte participation et une large expression du public.

De tous ces échanges, il résulte une bonne acception du projet urbain, avec une opinion positive quant à l'impact économique et social du projet d'extension pour le territoire notamment en termes de créations d'emplois et de recettes fiscales supplémentaires pour les collectivités. La concertation a aussi permis de confirmer le fort attachement des habitants du Val d'Europe et des communes limitrophes à leur territoire et leur qualité de vie.

Sur la base de ce bilan positif, les deux maîtres d'ouvrage, EpaFrance et Euro Disney Associés SAS s'engagent à poursuivre le projet, en intégrant les actions suivantes :

- Poursuivre la communication engagée autour du projet en maintenant ouvert le site internet dédié.
- Dans de préserver la qualité de vie au Val d'Europe, le merlon paysager, conçu pour éviter et réduire les nuisances sonores potentielles liées au chantier du projet d'extension et à l'exploitation du parc fera l'objet d'études complémentaires pour en confirmer le dimensionnement.
- Pour favoriser les déplacements doux sur l'ensemble du territoire, le réseau de pistes cyclables existant ou en voie de réalisation sera dimensionné conformément aux usages et besoins.
- Afin de maximiser l'impact économique et social du projet pour le territoire, les maîtres d'ouvrages étudieront comment consolider et prolonger les accords sur l'emploi et l'inclusion avec le Conseil départemental et Pôle Emploi au-delà de 2020.

- Pour réduire les nuisances en phase de chantier, les maîtres d'ouvrage envisageront les circulations les moins impactantes pour les riverains à proximité immédiate des extensions du parc Walt Disney Studios et veilleront au respect de ses règles par les prestataires.
- Les maîtres d'ouvrage participeront aux travaux du comité de pôle élargi de la gare de Chessy sur les transports en commun en vue de faciliter les déplacements pendulaires des habitants du territoire et plus largement des usagers de ce pôle.
- Pour accompagner la réalisation des extensions des Walt Disney Studios, les maîtres d'ouvrage se rapprocheront des différents maîtres d'ouvrage et financeurs concernés pour permettre la réalisation des infrastructures routières complémentaires nécessaires.

A propos d'EpaFrance

Deuxième établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, EpaFrance intervient sur le secteur du Val d'Europe aux côtés de la société Euro Disney, développeur de ce secteur dans le cadre d'un partenariat public/privé unique en France résultant de la convention signée en 1987 par l'État, la région, le département, la RATP, l'Épa et la Walt Disney Company. Ce partenariat a permis la création des parcs Disney, première destination touristique payante européenne avec 15 millions de visiteurs par an et du Val d'Europe, pôle urbain, économique et touristique de tout premier plan qui compte aujourd'hui plus de 36 000 habitants et 30 000 emplois. En 2017, l'ouverture des Villages Nature Paris viennent renforcer l'attractivité touristique et économique du secteur. Et en 2018, l'annonce de l'extension des parcs Disney augure une nouvelle phase de développements particulièrement dynamique. Atout majeur de ce succès, l'accessibilité du territoire avec le hub TGV, le RER A, l'autoroute A4 et les 2 aéroports parisiens à proximité.

Amélie Ferrand

Responsable des contenus et médias

Tél. 01 64 62 45 12

Port. 06 63 27 14 57

a.ferrand@epa-marnelavallee.fr
